

Délibération n° 2025-66

Débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2026

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 3 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

il s'agit d'approuver le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026.

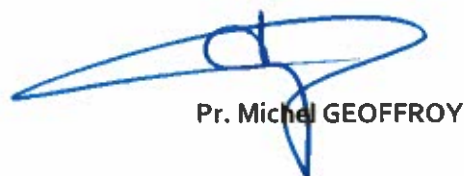
Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 26
Membres présents et représentés : 27	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 1

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2026, conformément à l'annexe est approuvé à la majorité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 4 juillet 2025

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) POUR L'EXERCICE 2026



Table des matières

1. OBJET ET CALENDRIER	3
2. CONTEXTE BUDGETAIRE	4
3. ORIENTATIONS GENERALES ET AXES POLITIQUES	5
3.1 Formation	5
3.2 Recherche	6
3.3 Vie étudiante et engagement communautaire	6
3.4 Massesalariale.....	7
3.5 Investissement.....	7
3.5.1 Patrimoine	7
3.5.1 Systèmes d'information	9
4. CONCLUSION	10

1. OBJET ET CALENDRIER

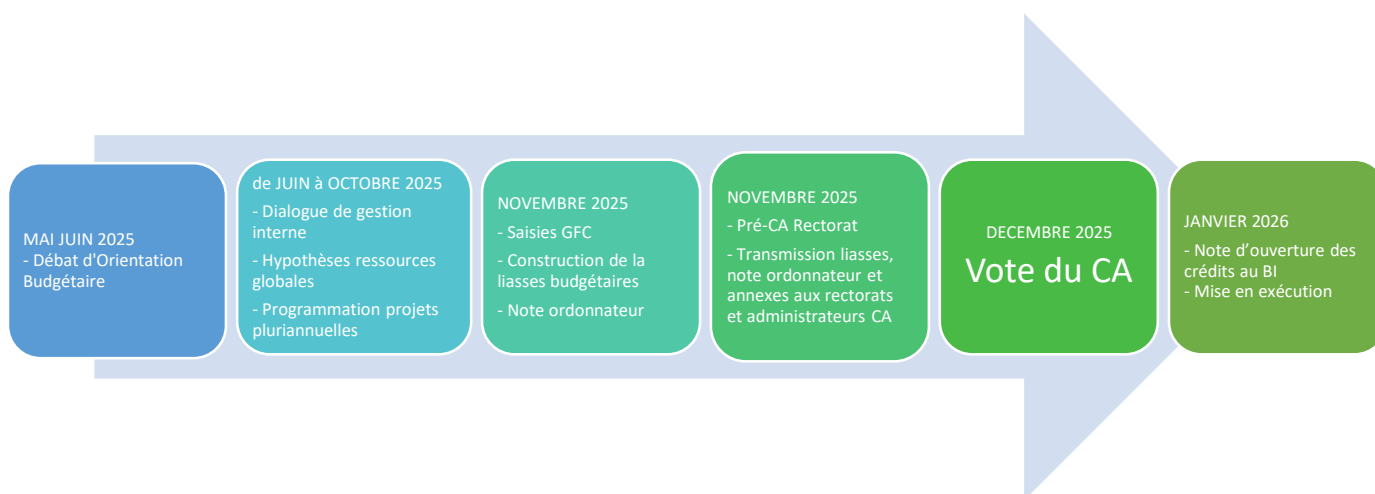
Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de l'élaboration du budget initial. Il vise à définir les grandes lignes de la répartition des moyens financiers de fonctionnement et de mise en œuvre des axes stratégiques de l'établissement.

Ces axes stratégiques sont notamment définis dans le contrat de site et son volet spécifique, ainsi qu'à travers le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance. Il rappelle le contexte financier (compte financier, rapport de gestion...) et organisationnel de l'université. Il expose les éléments de stratégie à mettre en œuvre en N+1 avec les moyens qui lui sont associés.

Il porte donc l'ambition politique et permet de sensibiliser les acteurs à la situation financière, aux enjeux d'avenir de l'établissement, afin d'orienter le déploiement cohérent des moyens. A ce titre, il définit les orientations, qui seront suivies pour élaborer la structure du budget en grandes enveloppes. L'article R. 719-64 du Code de l'éducation prévoit la tenue d'un débat d'orientation budgétaire en ces termes : « À cette fin, un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget de l'exercice, ainsi que sur les engagements pluriannuels en cours et envisagés ».

Le débat d'orientation budgétaire est suivi par l'élaboration d'une lettre de cadrage, qui décline les éléments présentés au CA.

Les grandes étapes du calendrier de la construction budgétaire pour l'année 2026 sont les suivantes :



2. CONTEXTE BUDGETAIRE

Contexte général

Le budget est une traduction chiffrée des choix effectués pour assurer le fonctionnement et le développement de l'établissement. Il constitue avant tout un acte politique.

Juridiquement, le budget correspond à un acte de prévision, réputé sincère. Il est soumis à une actualisation au regard de la réalité des événements économiques, qui surviennent tout au long de l'année. C'est également un acte d'autorisation de percevoir des recettes et d'effectuer des dépenses.

Le budget 2026 de l'établissement, au regard des indications du budget 2026 de l'État, sera davantage contraint. L'Université doit se préparer à des réductions sur les financements.

A l'image des orientations présentées lors des trois dernières années, nous poursuivons dans ce DOB 2026 une démarche pluriannuelle. Ainsi, l'établissement programme ses investissements, avec les PPI de la DPI et de la DSIN.

Cette vision pluriannuelle nécessite un plan de financement reposant sur des prélèvements effectués sur nos fonds de roulement. Il nous faudra cette année affecter des fonds mobilisables sur des projets de l'établissement pour les années 2026 à 2028. Il est important d'ancrer la culture pluriannuelle au sein de l'établissement au travers des schéma directeurs et des PPI.

Le DOB 2026 s'inscrit dans une dynamique pluriannuelle structurée par la future signature du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP 2025-2027) avec le MESR. L'Université des Antilles affirme son ambition de devenir un leader académique en écologie et développement durable en milieu insulaire tropical, tout en garantissant la soutenabilité budgétaire et la transformation de ses organisations internes.

Contexte budgétaire

L'Université des Antilles affiche une solidité financière. Les comptes de l'exercice 2024 sont certifiés SANS RESERVE par les commissaires aux comptes pour la première fois depuis le passage aux RCE en 2013.

Données clés de l'exercice 2024 :

- Solde budgétaire positif : 6,03 M€ (+69 % vs 2023)
- Gestion prudente : sous-consommation des crédits (-9 %)
- Trésorerie : 42,3 M€ (149 jours de crédits de paiement)
- Fonds de Roulement : 136 jours de fonctionnement
- Besoin en Fonds de Roulement négatif (-3,8 M€) : gestion efficace des flux financiers
- Ratio charges de personnel/produits encaissables : 82,3 % (sous le seuil de 83 %)
- Selon le résultat de l'enquête ministérielle, au 31/12/2024, 17M€ de Fonds de Roulement étaient non libre d'emploi, ce qui portait le Fonds de Roulement libre d'emploi à 21,6M€.
- 27M€ de trésorerie étaient non libre d'emploi, ce qui portait le niveau de trésorerie libre d'emploi à 15,6M€.

Malgré la pression budgétaire exercée et les particularités liées aux opérations pluriannuelles, l'établissement parvient à préserver sa capacité d'investissement.

Forte de ces résultats, l'Université des Antilles est en mesure de poursuivre sa stratégie de développement en sécurisant ses ressources propres et en maintenant un contrôle de ses dépenses de fonctionnement. L'établissement dispose ainsi de marges de manœuvre nécessaires pour soutenir son ambition académique et institutionnelle, tout en cherchant la pérennité de son modèle économique.

3. ORIENTATION GENERALE ET AXES POLITIQUES

- L'Université poursuit sa dynamique pour mettre en place une gestion plus rigoureuse : notamment sur la masse salariale (qui doit être inférieure à 83 % des produits encaissables) et les dépenses de fonctionnement en hausse.
- Une dynamique de transformation interne est engagée via la signature d'un contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec le Ministère, qui structurera l'organisation administrative en matière de pilotage, de performance.
- Le renforcement d'une identité forte en matière de formation et recherche portée sur le grand pilier de l'environnement et de l'écologie en milieu insulaire et tropical, l'Université des Antilles entend développer son rôle de catalyseur de développement soutenable dans la Caraïbe.
- Déployer la marque Université des Antilles (Notre promesse : Être formés ici, c'est briller partout). Cette stratégie vise à renforcer l'attractivité, à fédérer la communauté.
- Garantir la soutenabilité de l'offre de formation en lien avec les besoins du territoire, en vue de l'accréditation de 2027.

3.1 FORMATION

En cohérence avec les recommandations formulées par le HCERES lors de la dernière évaluation de l'établissement, et aux priorités identifiées dans le cadre du Contrat d'objectif et de moyens (COMP), les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 concourent à la mise en place du pilotage de l'offre de formation attractive, adaptée au territoire, fondé sur des critères objectifs de viabilité pédagogique et financière.

Dans cette perspective, le pilotage par la donnée est un levier central afin d'assurer une meilleure articulation entre l'offre de formation et les besoins socio-économique, ainsi que l'amélioration continue des conditions de vie étudiante.

Il s'agit pour l'établissement de renforcer le pilotage stratégique, capable de garantir à la fois la qualité de la performance pédagogique (taux de réussite, taux de poursuite, taux d'insertion), la soutenabilité et l'attractivité de l'offre au service de la réussite étudiante et de l'ancrage territorial.

Le resserrement de l'offre de formation devra conduire à une baisse des HETD ainsi qu'à une meilleure maîtrise de celles-ci. Il permettra à l'établissement d'affecter les moyens adéquats, à la performance pédagogique (aide à la réussite et à l'insertion professionnelle).

Les objectifs 2026 sont :

- Rationalisation de l'offre de formation : piloter l'offre par la donnée.
- Approche par compétences dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, en développant l'ingénierie pédagogique, et en développant les dispositifs de réussite plurielle.
- Poursuite du développement de l'alternance : consolidation du CFA, nouvelles formations en 2025-2026.

- Adaptation de l'offre de formation continue aux besoins des bassins d'emplois et renforcer la visibilité de l'Université comme acteur de référence en formation professionnelle.
- Ouverture à l'internationalisation via l'objectif de labellisation "Bienvenue en France".

3.2 RECHERCHE

En cohérence avec les recommandations formulées par le HCERES lors de la dernière évaluation de l'établissement, et aux priorités identifiées dans le cadre du Contrat d'objectif et de moyens (COMP), les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 consiste à poursuivre la structuration de la recherche.

Les objectifs 2026 sont :

- Stabilisation du soutien financier aux unités de recherche (SCSP et fonds de roulement).
- Consolidation du pilotage de la recherche pour répondre aux AAP.
- Définition de la stratégie sur le préciput ANR et la valorisation des appels à projets (frais de gestion).

Les chiffres clés de la recherche :

	2025	2026
Fonctionnement (SCSP)	550 000 €	550 000€
Equipement (Fonds de réserve UA)	200 000 €	200 000 €
Masse salariale (Convention Rech)	673 584 €	700 000 €
Fonctionnement (Convention Rech)	1 579 735 €	1 000 000 €
Equipement (Convention Rech)	1 159 752 €	1 000 000 €
Masse salariale doctorants part Etablissement	862 473 €	850 368 €
Masse salariale doctorants sur convention (Rég Guadeloupe + CTM)	715 233 €	773 395 €

3.3 VIE ETUDIANTE ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

« Créer une communauté universitaire où chacun se sentira non seulement accepté, mais également valorisé dans sa diversité ».

En cohérence avec le schéma directeur de la Vie étudiante (SD VE) et les objectifs du COMP portant sur le bien-être, les orientations budgétaires pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Poursuite de l'approche globale de l'expérience étudiante couvrant la réussite du parcours de formation, à l'épanouissement personnelle et l'ouverture du champ des possibles sera poursuivie.
- Encourager
- Favoriser l'engagement citoyen en attribuant un budget participatif.
- Projets structurants dans le champ du sport et du bien-être.
- Poursuite la lutte contre la précarité étudiante à travers les dispositifs sociaux.
- Mise en place des dispositifs de santé structurant (SSE) et de bien-être étudiant (sport, culture, santé).

3.4 MASSE SALARIALE

Dans un contexte national incertain, il convient d'adopter une gestion prudentielle des ressources humaines. Les axes fixés lors du débat d'orientation 2025 demeurent pleinement d'actualité : l'administration, composée de profils expérimentés et engagée dans une dynamique d'amélioration continue, doit poursuivre sa mission de fonction support au service du projet d'établissement.

Pour mémoire, la masse salariale budgétisée pour 2025 sur la SCSP est de 91 315 762 € et que la consommation de la masse salariale projetée sur un an (8 derniers mois de 2024 + les 4 premiers mois de 2025) est de 88 017 625 €. Par ailleurs, la fongibilité asymétrique a été de 2 150 409 € en 2024.

Les axes proposés en 2026 sont :

- Mise en œuvre d'une GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences) active pour anticiper les besoins RH (repyramidage, fiabilisation des données, plan de formation, campagne d'emplois...)
- Contexte national : baisse des ETPT à anticiper conformément aux directives ministérielles via l'élaboration d'un schéma pluriannuel des emplois.
- Prise en compte des dépenses inhérentes à la mise en application des politiques publiques (CAS pension, évolution du SMIC, LPR avec C1 et C3, revalorisation RIFSEEP, protection sociale complémentaire obligatoire et la prévoyance...) et des spécificités ultra-marines qui pèsent sur les coûts de fonctionnement (formations, concours,...).

3.5 INVESTISSEMENTS

3.5.1 Patrimoine

L'enseignement supérieur est en mutation rapide avec de nouveaux besoins en termes de modernisation des infrastructures immobilières et singulièrement les salles et équipements pédagogiques. La poursuite des travaux de réhabilitation des espaces d'enseignement doit permettre d'offrir à nos usagers des conditions d'accueil optimales pour étudier.

D'une périodicité quinquennale, le Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI) permet de rendre cohérent les nombreux investissements en cours de programmation. Ce SPSI vise à l'élaboration et au déploiement d'une véritable stratégie immobilière, en préservant et en optimisant les performances de notre parc immobilier. Notre SPSI a reçu un avis favorable de notre ministère de tutelle et a été approuvé par la Direction Immobilière de l'État (DIE) et validé par notre conseil d'administration

Les grands axes retenus sont les suivants :

- La préservation du parc immobilier à un niveau de qualité réglementaire, technique et fonctionnel optimal.
- L'optimisation du parc immobilier en termes d'occupation et de coûts d'exploitation maintenance.
- La modernisation du parc immobilier aussi bien en matière de développement durable que de développement technologique et de confort.
- La professionnalisation de la fonction immobilière en termes de moyens humains et de compétences.

		Prévisions sur l'exercice 2026		
Financements		Montant prévisionnel à engager (AE)	Montant prévisionnel à Payer (CP)	
FINACEMENTS. FLECHES	CONTRAT DE CONVERGENCE	Restructuration et réhabilitation du Batiment enseignement de l'UFR SEN	- € 400 000 €	
		Premier Equipement du Pole Universitaire de Santé (AMO+FOURNITURE)	1 940 000 € 1 940 000 €	
		Transformation de l'ancien RU en MVE	473 200 € 236 600 €	
		Réhabilitation Fac LSH	- € 1 100 000 €	
		Construction du bâtiment simulation PUS	90 000 € 90 000 €	
	PLANS DE RENOVATION ENERGETIQUE - P348	P348 -TE2024 0097 / Rénovation énergétique du bâtiment de l'UFR SANTÉ	- € 170 000 €	
		P348 -TE2024 0122 / Rénovation énergétique de la BU du campus de Fouillole	- € 416 000 €	
		P348 -TE2024 5355 / Rénovation énergétique bâtiment d'accueil - PUR	- € 210 000 €	
		P348 -TE2024 6351 / Rénovation énergétique du Camp JACOB	- € 260 000 €	
		P348 -TE2024 6352 / Rénovation énergétique l'UFR (SJE)	- € 410 000 €	
		TE2024 4633 - Rénovation énergétique du Bâtiment S (IUT)	- € 2 100 000 €	
		TE2024 4634 - Rénovation énergétique du Bâtiment Administratif du PUR	- € 480 000 €	
		TE2024 5445 - Rénovation énergétique Bâtiment SE (STE)	- € 500 000 €	
		TE2024 6356 - Rénovation énergétique Bâtiment DSE (1977)	- € 410 000 €	
	FONDS PROPES et SCSP	PRÉLEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT	Travaux Post FIONA - INSPE	- € 180 000 €
			Aménagement salle du conseil - Bâtiment administration générale	- € 620 000 €
			Remplacement climatisation administration générale, VMC et calorifugeage	- € 225 000 €
			Aménagement salle de collection "Grands auteurs de la caraïbe" BU de Fouillole	- € 390 000 €
Installation de modulaires - UFR de médecine			- € 650 000 €	
Réfection du Système de Sécurité Incendie du bâtiment Méréault			- € 75 000 €	
Sécurisation du campus de Schoelcher			- € 160 000 €	
TOTAL		2 503 200 €	11 022 600 €	

3.5.2 Systèmes d'information

En 2026, l'établissement poursuivra la rénovation de certaines de ses infrastructures numériques frappées d'obsolescence. Il le fera tout en complétant et sécurisant son système d'information grâce à son PPI Numérique. Pour rappel, ce plan pluriannuel d'investissement favorise l'optimisation des dépenses récurrentes, ainsi que la maîtrise de l'impact budgétaire de l'adoption de nouveaux outils d'une année à l'autre.

Les projets liés au système d'information et au numérique qui sont identifiés comme prioritaires pour l'année 2026 sont :

- Poursuivre la rénovation des infrastructures centrales et l'amélioration de la couverture du réseau Wifi.
- Poursuivre le renforcement des moyens de Cybersécurité et de sauvegarde de la production numérique de l'établissement.

	2024	2025	2026
Faire évoluer la cybersécurité pour suivre celles des menaces	250 800 €	90 800 €	90 800 €
Formaliser et se préparer à la continuité ou à la reprise d'activité en cas de sinistres (PCA - PRA)	150 000 €	100 000 €	130 000 €
Optimiser la connectivité des sites et de l'UA vis-à-vis de l'extérieur	88 300 €	77 300 €	77 300 €
Maintenir et développer les infrastructures centrales	462 000 €	342 000 €	101 000 €
Réhabiliter, maintenir et développer les infrastructures techniques des bâtiments	130 000 €	130 000 €	130 000 €
Total des investissements	1 083 124 €	742 125 €	531 126 €

3.6. RELATIONS INTERNATIONALES

L'Université des Antilles occupe une position scientifique et culturelle singulière au cœur de la Grande Caraïbe. Ancrée dans son territoire et portée par l'ambition de sa gouvernance, elle renforce son rôle de « Lieu-Monde », espace d'échanges entre savoirs, recherches, pédagogies, langues et expériences interculturelles.

La politique d'internationalisation repose sur trois piliers :

- Partenariats ciblés et performants, alignés sur les axes stratégiques de recherche et de formation ;
- Procédures homogènes et tracées pour des mobilités simples, sécurisées et suivies ;
- Offre de mobilité lisible et attractive, appuyée par une communication multilingue et de grands projets fédérateurs (doubler la mobilité sortante et accroître les flux entrants).
- Repenser la communication autour des Programmes UA.

4. CONCLUSION

La construction du budget initial repose sur des hypothèses nécessairement prudentes, mais qui doivent permettre à l'établissement de conduire ses actions stratégiques.

Les principes de prudence usuels sont les suivants :

Recettes

- SCSP stable mais contrainte, optimisation des ressources propres (taxe d'apprentissage, diversification des financements).
- COMP : Notre ambition s'adosse à une demande de financement à travers le COMP sur trois ans à hauteur de 2 012 000 €.
- Stabilité des ressources issues des frais d'inscription et de la taxe d'apprentissage.

Dépenses :

- Hausse des dépenses globales de masses salariales en lien avec le GVT et la politique indemnitaire.
- Prise en compte des entrées/sorties de personnel (cf. Campagne d'emplois 2026).
- Dépenses en heures complémentaires affinées grâce au travail de fiabilisation.
- Achats :
 - Hausse sensible des dépenses de fonctionnement en lien principalement avec les dépenses énergétiques et de maintenance des bâtiments.
 - Hausse ciblée des dépenses incompressibles : assurances (+25 %), climatisation (+20 %), nettoyage BU Martinique (+10 %), espaces verts (+5%), impressions (+5%).
 - Baisse sur certains postes de dépenses : téléphonie (-30 %), fournitures (-5 %).
 - Nouveaux marchés en préparation : goodies, consommables scientifiques, etc.

Le DOB 2026 incarne une trajectoire ambitieuse : équilibrer performance académique, soutenabilité financière et impact territorial. Il fixe les jalons d'une transformation profonde et responsable de l'établissement, dans le cadre du contrat d'objectifs à venir. L'université se positionne ainsi comme une institution moderne, attractive, efficiente, pleinement au service de ses étudiants, de ses personnels et de ses territoires.